

Sommaire

La chronique du maire	4	publication désigne, lorsqu'il y a lieu,
Informations municipales	6	aussi bien les femmes que les hommes.
La Corporation de développement	10	
La bibliothèque	11	Ce bulletin d'informations est publié six
La page communautaire	13	fois l'an par la Ville de Macamic.
La rubrique informative	18	
Le calendrier des activités	21	Mise en pages : Ginette Labbé
Pour nous rejoindre	24	Correction : Victoire Bacon

**Un grand merci à tous nos
collaborateurs.**

Dépôt légal - Volume 8 no 5
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La forme masculine utilisée dans cette

La chronique du maire

Madame, Monsieur,

Voici le résumé des principales décisions que vos élus ont prises au cours des dernières réunions :

Réunion du 14 juillet 2003

- Le conseil autorise la reproduction des documents aux archives municipales sur procédé d'imagerie numérique;
- Appui au comité de soutien à la pédiatrie de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Appui à la candidature de monsieur Jean-Noël Rivard, maire de la municipalité de Gallichan, pour représenter notre région au sein du conseil d'administration de la Fédération québécoise des Municipalités;

- Considérant que les lots intramunicipaux visés par des coupes au cours des 16 prochains mois ont déjà été soumis à une consultation publique via la Dualco, le conseil ordonne que la prochaine consultation publique soit tenue lors de la planification suivant celle indiquée ci-dessus.

Réunion du 11 août 2003

- Résolution dénonçant la mauvaise gestion du niveau du lac Macamic par Hydro-Abitibi, opérateur des centrales hydro-électriques LS 1 et 2 et demande au ministère de l'Environnement d'une rencontre concernant ce problème.

Réunion du 8 septembre 2003

- Adoption du règlement 03-029

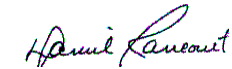
concernant le stationnement sur le territoire de la municipalité;

- Résolution désignant les personnes autorisées à émettre des constats d'infraction au Centre Saint-Jean de Macamic;
- Appui au Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue afin que le bassin versant du lac Abitibi soit ajouté à la liste identifiée prioritaire pour que les ressources nécessaires visant l'établissement d'une gestion par bassin versant pour ce lac soient disponibles;
- Le conseil autorise le Comité de valorisation des biens culturels à poursuivre les démarches auprès des instances gouvernementales et autres entreprises afin de compléter le financement nécessaire à la finalisation du projet de la gare.

De plus, un comité spécial formé des élus Dianne Duchesne, Louis Dessureault,

Rock Morin ainsi que Victoire Bacon et Ginette Labbé a été formé afin d'analyser et de revoir le format, le contenu et autres concernant le journal Info-Mak. Ils devront déposer au conseil leurs recommandations à cet effet pour la préparation de notre budget 2004.

Recevez, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.



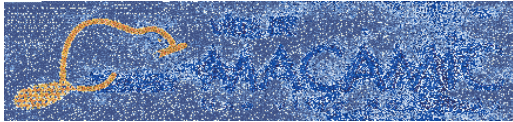
Le maire,

Daniel

Rancourt



Informations municipales



Aux citoyens de la ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée secrétaire-trésorière adjointe de la ville de Macamic, que :

Lors d'une séance ordinaire du conseil de la ville de Macamic tenue le 8 septembre 2003, le conseil de cette municipalité a adopté le règlement suivant :

No 03-029 Relatif au stationnement

Le règlement ci-haut décrit est déposé au bureau du secrétaire-trésorier à l'hôtel de ville de Macamic au 1, 7e Avenue Ouest, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures de bureau, de 8 heures 30 à 16 heures.

Donné à Macamic ce 10e jour de septembre 2003.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

AVIS PUBLIC

Concernant la troisième année d'application des rôles triennaux de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les rôles triennaux d'évaluation foncière et locative de la Ville de Macamic seront, en 2004, en vigueur pour le troisième exercice financier et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit durant les heures régulières d'ouverture.

Conformément aux dispositions de

l'article 4.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ces rôles, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- ▶ être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant;
- ▶ être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

**Municipalité régionale de Comté
(MRC) d'Abitibi-Ouest
6, 8e Avenue Est - Bureau 105**

La Sarre (Québec) J9Z 1N6

- ▶ être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit indiqué ci-haut;
- ▶ être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 09-1997 de la MRC d'Abitibi-Ouest et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Macamic ce 12 septembre 2003.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

Offre d'emploi
(mai à septembre 2004)

Poste : Préposé aux espaces verts
Service : Ville de Macamic
Supérieure immédiate : Pierrette Godbout
chef d'équipe

Description

Sous l'autorité de la chef d'équipe, le préposé aux espaces verts doit effectuer des tâches reliées à l'entretien et à l'aménagement des espaces verts telles que planifiées par la municipalité.

Tâches

En collaboration avec la chef d'équipe et sans limiter la description des tâches à être effectuées, il s'agit, entre autres :

- Effectuer le désherbage et le nettoyage des plates-bandes, des boîtes à fleurs, des autres espaces verts et des aires de jeux;
- Tailler les arbres et les arbustes selon les besoins;
- Appliquer les engrais et les herbicides requis;
- Fertiliser au besoin;
- Planter des arbres, des arbustes et des fleurs;
- Procéder à l'arrosage et au détournage lorsque requis;
- Tondre et débroussailler, lorsque nécessaire;



- Participer annuellement, avec la chef d'équipe, à la préparation du budget, à la planification des aménagements et au choix des fleurs, des arbres et des arbustes pour chaque saison estivale;
- Faire rapport hebdomadairement à la chef d'équipe de l'état et de la qualité de la tonte de la pelouse selon les modalités des contrats octroyés;
- Effectuer toute autre tâche connexe demandée.

Exigences minimales

- Doit être en bonne forme et en mesure de travailler physiquement;
- Doit posséder un permis de conduire de classe 5 ou plus.

Rémunération

Le taux horaire est de 9 \$ et les heures normales de travail sont variables entre 35 et 40 heures par semaine.

Durée

Ce poste est saisonnier et la période de travail s'échelonne généralement sur vingt

semaines entre les mois de mai et de septembre de chaque année. (Le poste est renouvelable annuellement en fonction des crédits budgétaires qui sont autorisés par le conseil municipal).

Si vous êtes intéressé par ce travail, veuillez adresser votre curriculum vitae au plus tard le 5 novembre 2003 à :

Monsieur Denis Bédard
 Ville de Macamic
 1, 7e Avenue Ouest
 Macamic (Québec) J0Z 2S0

Note : Ce poste est offert aux hommes et aux femmes. L'emploi de la forme masculine est utilisé pour alléger le texte.

Offre d'emploi - temps partiel
(hiver 2003-2004)

Poste : Préposé à l'entretien des trottoirs
 Service : Voirie municipale
 Supérieur immédiat : Contremaître

Description

Sous l'autorité du contremaître, le préposé à l'entretien des trottoirs doit procéder avec le tracteur-souffleur et autres équipements à sa disposition au déneigement des trottoirs lorsque requis et ce, selon les pratiques en vigueur à la Ville de Macamic.



Rémunération

Le taux horaire est de 9 \$ et les heures sont très variables, soit du lundi au dimanche.

Durée

Cet emploi est pour la saison hivernale; à titre d'information, pour l'hiver 2002-2003, 186 heures de travail ont été requises du préposé à l'entretien pour le déneigement des trottoirs.

Si vous êtes intéressé par ce travail, veuillez communiquer avec monsieur Denis Bédard au (819) 782-4604 poste 238.

La Corporation de développement

Implication exemplaire

Le conseil d'administration de la Corporation de développement de Macamic désire remercier sincèrement les dirigeants de la Caisse populaire Desjardins de Royal-Roussillon pour leur importante contribution au budget de fonctionnement de la Corporation. Suite à notre demande en mai 2003, l'institution financière a décidé d'investir 7 848 \$ pour supporter le traitement de l'agent jusqu'en décembre 2003, ce qui contribue à assurer le suivi nécessaire des dossiers en cours et éviter ainsi les interruptions de communication qui peuvent s'avérer malencontreuses dans plusieurs cas.

Rappelons que malgré les efforts répétés des administrateurs de la Corporation de développement, l'aide au maintien du poste de l'agent fourni par l'ancien ministère des Régions par le biais du C.L.D. d'Abitibi-Ouest a cessé en octobre 2002. L'organisme a réussi à survivre grâce aux subsides budgétés de la Ville de Macamic, à la collaboration des municipalités partenaires d'Authier et de Poularies ainsi que par diverses commandites sollicitées par notre agent.

Nous voulons dire aux dirigeants de la Caisse populaire Desjardins de Royal-Roussillon que nous apprécions vraiment l'importante donation qu'ils ont faite, la compréhension du contexte actuel et la

spontanéité avec laquelle ils ont agi; nous avons donc convenu avec la direction d'un plan de visibilité en contrepartie de leur mise de fonds. Alors, 7 848 mercis pour votre appui financier et moral.

**Jean Ouellet, chargé du dossier
pour le conseil d'administration de la
Corporation de développement de
Macamic**

La bibliothèque



Nouveautés (Macamic)

- | | |
|---|--|
| ➤ Au matin de notre histoire
Thérèse Sauvageau
(Don Club Lions) | Tome 3 : Jade
Virginia C. Andrews |
| ➤ Leçons de charme
Danièle Parent | ➤ L'heure de l'héritage
Charlotte Link |
| ➤ Les fleurs sauvages
Tome 2 : Star | ➤ Hélène de Champlain
Nicole Fyfe-Martel |
| | ➤ À l'ombre des merisiers
Clémence Huart-Lafontaine |

- Indésirables
Christine Brouillet
(Don Club Lions)
- Deux filles le mercredi soir
Diane Bédard
- Avec psychologie
Rose-Marie Charest
- Heureux qui communique
Jacques Salomé
- Les signes de jour
Paule Boucher
- Je ne sais comment elle fait
Allison Pearson
- Le jardin du commandant
Yves Gosselin
- Les fleurs de Lyse
Mario Bergeron
- Une fille du Sud
Joanna Trollope
- Retour à Madison
Robert James Walker
- Casa Rossa
Francesca Rossa
- L'horloge aux souvenirs
Tomes 1-2
Johanne Poulin-Gagnon
- Ne ferme pas les yeux
Carlene Thompson

Merci à la Corporation de développement qui nous a offert un dictionnaire Larousse 2004; ce dictionnaire sera offert lors d'un tirage qui aura lieu le 17 décembre.

Vous pourrez vous procurer des billets pour ce tirage à compter du 5 novembre; vous aurez droit à un billet par visite, à la condition de sortir un ou des livres.

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit pour les résidents de Macamic et de Colombourg.



Pour les non-résidents, l'abonnement est de 15 \$ par année.

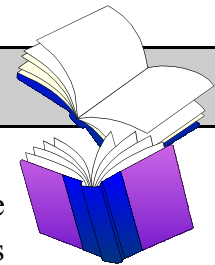
Lorsque vous oubliez de rapporter vos livres à la date prévue, une amende de 0,20 \$ par livre et de 0,05 \$ par revue, par semaine, vous est demandée.

La page communautaire

Brigade des pompiers volontaires de Macamic

La saison chaude étant finie, il est maintenant temps d'entreposer tondeuses, barbecue, coupe-bordures et autres appareils, mais pour votre sécurité, un bon entreposage se planifie. Videz les

réservoirs de vos appareils ainsi que vos bidons; entreposez vos appareils et bidons ensemble dans un endroit bien aéré, loin de toute source de chaleur, surtout n'entreposez jamais vos appareils et matières inflammables dans la maison.



Une attention particulière est de mise pour vos appareils à gaz propane comme le barbecue; lors de l'entreposage, ne laissez jamais votre cylindre de propane avec l'appareil afin d'éviter tout risque de fuite, couvrez le système de venturi et le bout du boyau d'un sac de plastique afin d'éviter qu'un insecte n'aille y faire son cocon, ce qui pourrait provoquer une explosion lors de la prochaine utilisation.

Durant la période automnale, plusieurs chasseurs utiliseront des appareils au propane dans leurs tours et camps de chasse; la prudence est de mise car vous êtes loin de toute assistance d'urgence. Ne transportez jamais un cylindre de propane sur le côté, mais toujours à la verticale, la valve en haut, laissez toujours le cylindre de propane à l'extérieur lors de l'utilisation de ces appareils, n'oubliez surtout pas que la combustion du gaz propane produit du monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore. Assurez-vous d'avoir une bonne ventilation lors de l'utilisation de ces appareils dans un endroit fermé.

La visite des foyers faite au mois de mai nous a démontré une fois de plus la conscientisation de la population face à la prévention; à preuve, nous étions rendus à 95 jours sans intervention sur notre territoire lors de la rédaction de cet article. Nous tenons à féliciter la population pour sa grande prudence.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres afin de compléter notre équipe. En terminant, rappelez-vous : il vaut mieux cent heures de prévention qu'une seule heure d'intervention.

Bertrand Bellerive
Pompier 19

Halloween



À tous ceux qui veulent s'amuser, sortez vos costumes les plus beaux, les plus originaux, les plus drôles et venez nous les montrer lors de la soirée de l'Halloween. Le Comité de Colombourg vous invite à participer à son bal costumé qui se tiendra

le samedi 25 octobre 2003, à 19 heures, à la salle communautaire. On vous attend en grand nombre. Que vous soyez costumés ou non, vous êtes les bienvenus. Musique d'ambiance, bar et prix de présence pour les costumes seront au rendez-vous. Il ne manque que vous.

Soirée Bye Bye

Les membres du Comité des loisirs de Colombourg sont heureux de vous informer du retour de la soirée Bye Bye 2003 qui aura lieu à la salle communautaire de l'endroit, le 31 décembre 2003. Venez vous divertir avec votre famille car c'est l'occasion de débiter une nouvelle année avec ceux que vous aimez!

Brunchs dansants

Les brunchs dansants reviennent cette année à Colombourg; Louise et Jean-Guy Dupuis vous feront danser le 3e dimanche de chaque mois à compter du 16 novembre. Le brunch sera servi de 10 heures 30 à 13 heures au coût de 6 \$ pour

les adultes et 4 \$ pour les enfants de moins de 12 ans.

Bienvenue à tous!

Inscription des majorettes

À tous ceux et celles qui aimeraient faire partie des majorettes de Macamic, l'inscription est gratuite encore cette année, sauf le costume, profitez-en!

Si vous préférez la danse avec Marie-Christine Bruneau, c'est le moment de vous inscrire car c'est un beau projet de danse pour le Show & Shine.

Pratique pour les majorettes : mercredi de 18 heures 30 à 19 heures 30 (gratuit);



Pratique de danse : lundi de 18 heures 30 à 20 heures.

Prix d'inscription pour la danse pour une année :

1er enfant : 50 \$
 2e enfant : 30 \$
 3e enfant : 20 \$

Les pratiques pour les majorettes et la danse sont au Pavillon Le Séjour.

Pour inscription : Johanne
 782-9125

Souper gastronomique

Comme chaque année, la Corporation de développement permet à deux citoyens d'assister gratuitement au souper gastronomique. Cette année, la 12^e édition aura lieu le 18 octobre 2003; venez remplir vos coupons pour le tirage à l'hôtel de ville entre 8 heures 30 et 16 heures. Bonne chance à tous.

Club de l'Âge d'Or de Macamic

Le bazar aura lieu les 22-23-24 octobre; les personnes qui ont des objets qui ne leur servent plus et qui voudraient s'en

défaire peuvent en faire don au Club de l'Âge d'Or; vous pouvez téléphoner et nous irons les chercher.

Le comptoir familial est ouvert de 9 heures 30 à 16 heures 30. Ceux qui veulent apporter des choses qui ne leur servent plus mais qui seraient utiles à d'autres, téléphonez-nous et nous nous ferons un plaisir d'aller les chercher.



Pour les activités, vous êtes toujours les bienvenus, que ce soit pour les cartes 500, canasta le mardi, jeux de sacs de sable, billard, danse le jeudi et pétanque le vendredi.

Les cartes de membres sont disponibles au bureau ou auprès des vendeurs.

Information : L i l i a n e M o r i n
 secrétaire

Commission des loisirs

La Commission des loisirs désire informer

la population que la glace du Centre récréatif est maintenant disponible pour location. Pour information ou location, composez le 782-4604 poste 231.

Veillez également prendre note que les activités de badminton au Pavillon Le Séjour ont encore lieu cette année les mardis et jeudis, de 19 heures à 21 heures.

Source : Lucette Bastien
 782-4604 poste 230

Jeux d'été 2003

Une autre saison estivale bien remplie vient de se terminer aux jeux d'été de Macamic; 58 enfants s'y sont inscrits. Plusieurs activités divertissantes ont été faites malgré les nombreux jours de pluie. Nous avons visité plusieurs attraits touristiques de la région en plus d'avoir passé une nuit au Centre récréatif de Macamic et deux jours en camping. Je voudrais remercier tous les gens qui nous ont encouragés lors de nos activités de

financement, soit la vente de garage, le barbecue et la cueillette de bouteilles.

De plus, je voudrais remercier tous les parents bénévoles qui se sont portés volontaires pour faire des hot dogs et des hamburgers. Merci aussi à monsieur Clermont Valcourt qui a eu la gentillesse de nous prêter son camion pour la cueillette de bouteilles et qui nous a accueillis chez lui pour camper.



J'aimerais remercier les commanditaires, soit Cinémak, l'Inter Marché de Macamic, Arômes variés.net et Ferme Macten.

Je voudrais également remercier Laurie Pinard et Simon Trudel qui ont été moniteurs cet été. Bonne année scolaire et à l'an prochain!

Marie-Pierre Valcourt
 Coordonnatrice

Collecte des ordures à Colombourg

(obligation éventuelle des bacs)

Lors de sa dernière réunion régulière, les membres du Comité intermunicipal de gestion des déchets pour les secteurs de Colombourg, Palmarolle, etc. ont informé la municipalité de leur intention de rendre, à très court terme, l'obligation pour les propriétaires desservis par leur comité d'avoir des bacs pour la collecte des ordures ménagères et sélectives.

La municipalité procédera au cours des prochains jours à l'achat d'une centaine de bacs qui seront disponibles à un prix spécial d'environ 80 \$, taxes incluses. Il s'agit d'une économie de plus de 15 \$ par bac pour ceux qui désireront se les procurer immédiatement.

Ces bacs seront disponibles vers le 21 novembre 2003; pour achat, vous devrez communiquer avec Nicole Bouffard au 782-4604 poste 227.

Souper gastronomique

Les personnes intéressées à assister au souper gastronomique qui aura lieu le 18 octobre, à 18 heures 30, au Pavillon Le Séjour peuvent donner leur nom au bureau de la Corporation de développement en téléphonant au (819) 782-4604 poste 225.

Rubrique informative**H.L.M. de Colombourg et Macamic****À louer**

Coût du loyer : 25 % du revenu

Salle de lavage commune

Libre immédiatement (1er mois gratuit)

Possibilité de service de transport adapté.

Pour personnes âgées de 50 ans et plus.

H.L.M. :

681, Rang 2 & 3 Ouest

Secteur Colombourg

et

92, Principale Nord

Macamic

Information : Suzanne Poliquin

Directrice

782-6340

Vos taxes vous font souffrir...

Vous pouvez adhérer à Tax-O-Matic qui vous permet de payer vos taxes municipales ou scolaires par versement (12, 26 ou 52 par année) ou par paiements pré-autorisés aux dates de versement.

Pour aussi peu que 0,45 \$ par prélèvement, Perceptech s'occupera de vos taxes. Des formulaires d'autorisation sont disponibles au bureau de l'hôtel de ville.

Information : Nicole Bouffard
Secrétaire-trésorière
adjointe
782-4604 poste 227

Comité de prévention suicide
secteur La Sarre

Le Comité de prévention suicide de La Sarre recherche des bénévoles pour faire de l'intervention téléphonique. Nous offrons une formation de 45 heures aux personnes intéressées à se dévouer pour cette cause. Adresse-toi au 339-3356 pour inscription et information.

Violence conjugale

La violence conjugale en Abitibi-Ouest...

UNE RÉALITÉ;

Implanter une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants... **UNE VOLONTÉ;**

L'appui de la population... **UNE NÉCESSITÉ;**

Une soirée d'information et de sensibilisation sur la violence conjugale et le projet d'implantation d'une maison d'hébergement en Abitibi-Ouest aura lieu le mardi 21 octobre, à la salle d'animation du CHSLD (Centre Saint-Jean) de Macamic, à 19 heures.

Nous vous attendons en grand nombre!

LA VIOLENCE CONJUGALE... TOUS CONCERNÉS

**Information : Karine ou Denise
Agentes de projet
333-5669**

Programme allocation-logement

Le programme d'allocation-logement vise à accorder une aide financière aux familles à faible revenu et aux personnes de 55 ans et plus afin de les aider à payer leurs dépenses de logement lorsque celles-ci excèdent 30 % du revenu total du ménage.

Le nouveau demandeur doit s'adresser au ministère du Revenu du Québec qui vérifiera sa pré-admissibilité et, le cas échéant, lui expédiera un formulaire de demande personnalisé.

La médiation familiale

Sous le thème « Couple un jour, parents toujours! », le ministère de la Justice

procède présentement et ce, jusqu'à la fin d'octobre, au lancement de sa deuxième Campagne nationale de sensibilisation sur la médiation familiale. Le ministère de la Justice désire ainsi promouvoir à nouveau la gratuité et l'efficacité des services de médiation familiale qui permettent aux couples avec enfants en situation de conflit de négocier une entente équitable et viable afin d'en arriver à un consentement libre et éclairé. L'objectif de cette campagne est de sensibiliser et d'informer le public des avantages de recourir à la médiation familiale. On peut obtenir des renseignements supplémentaires dans le site Internet du ministère de la Justice (www.justice.gouv.qc.ca).

Les petites créances

Vous avez une mésentente avec un fournisseur de services, un commerçant, un artisan, un particulier? Une solution rapide et économique s'offre à vous : la Division des petites créances de la Cour du Québec peut entendre votre cause.

Notez que le montant maximum d'une créance admissible à la Division des petites créances est de 7 000 \$. Pour en savoir davantage, procurez-vous à Communication-Québec le dépliant intitulé : Les petites créances.

Ordre national du Québec

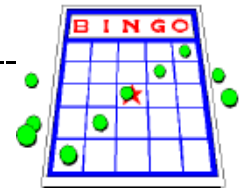
Le premier ministre du Québec vient d'annoncer le début des mises en candidature pour l'obtention de l'Ordre national du Québec. L'Ordre national du Québec constitue la plus haute distinction décernée par le gouvernement du Québec; chaque année, cette institution souligne les réalisations et l'excellence de simples citoyens ou de personnalités dans les domaines les plus divers de l'activité humaine. On peut se procurer le formulaire d'inscription au Secrétariat de l'ordre national du Québec, dont Communication-Québec possède l'adresse ainsi que dans leur site Internet (www.mce.gouv.qc.ca/ordre). La candidature doit être postée avant le 12 décembre 2003.

Le calendrier des activités

Octobre	14	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30
	25	Soirée de danse avec musiciens au Club de l'Âge d'Or de Macamic
	27	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30 (à confirmer)
Novembre	2	Soirée de danse au Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg à la salle communautaire à 19 heures 30
	10	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30
	24	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30 (à confirmer)
	29	Soirée de danse avec musiciens au Club de l'Âge d'Or de Macamic
Décembre	5-6-7	Tournoi hockey social
	7	Souper des membres du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg suivi de la soirée dansante à la salle communautaire
	8	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30

Danse en ligne le 1er samedi de chaque mois, à 20 heures, au Centre récréatif de Macamic, avec Louise et Jean-Guy Dupuis.

La Fabrique de Macamic vous invite à son **BINGO** au sous-sol de l'église tous les dimanches à 18 heures 45; 2 600 \$ en prix remis chaque semaine. À 20 heures 30, bingo en réseau. Entrée au choix : 18 faces pour 18 \$ ou 12 faces pour 15 \$. Bienvenue à tous!



Bingo tous les mardis à 18 h 45

Centre récréatif de Macamic - Gros lot 1 400 \$ toutes les semaines
Entrée 15 \$

Participez au bingo en réseau au Québec : gros lot variant entre 15 000 \$ et 25 000 \$; celui-ci a été gagné à plusieurs reprises dans notre salle.

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Le mercredi de 19 heures à 20 heures 30
un mardi aux deux semaines de
12 heures 30 à 15 heures
le dimanche de 10 heures 15 à 11 heures 30

Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures
et de 19 heures à 21 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 11 décembre 2003; **la date limite pour apporter vos textes est le 7 novembre 2003**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 782-4283.

Pour nous rejoindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est **(819) 782-4604**

		Poste
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Secrétaire-trésorière adjointe	223
Madame Nicole Bouffard	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Madame Lucette Bastien	Coord. aux associations sportives et de loisirs	230
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation	225
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur privé du Centre Joachim-Tremblay	231
Bureau de l'animation en loisirs		233
Monsieur Renald Mélançon	Usine de filtration	240 ou 241
Monsieur Richard Michaud	Contremaître	224 ou 239
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire de direction	221
Gare		244
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay		237
Info-loisirs	Horaire des activités	2
Service d'urgence 24 heures	(pour bris d'aqueduc ou d'égout)	5
<hr/>		
Madame Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-6340
Urgence (police, service d'incendie, ambulance)		9-1-1

Télécopieur Ville de Macamic : **(819) 782-4283**

Télécopieur Centre Joachim-Tremblay : **(819) 782-4464**

Adresse électronique : **villemacamic@cablevision.qc.ca**